

SOCIETE REDAL

APPEL D'OFFRES N°75/2021/C

ACQUISITION DE DIFFERENTS TYPES DE VEHICULES
PARTICULIERS

PIECE N°3

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P

NB : Le présent cahier de charges, visé par le soumissionnaire doit accompagner l'offre.

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES VEHICULES ET QUANTITES A COMMANDER	3
ARTICLE 3 : DELAI DE LIVRAISON.....	5
ARTICLE 4 : PENALITES DE RETARD	5
ARTICLE 5 : PRESENTATION DES OFFRES	5
ARTICLE 6 : ENTRETIEN DES VEHICULES – EXTENSION DE GARANTIE	6

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

CET APPEL D'OFFRES EST OUVERT AUX FABRICANTS ET SOCIETES CONCESSIONNAIRES DE DISTRIBUTION DE VEHICULES AUTOMOBILES NEUFS, DISPOSANT DES ATELIERS AGREES DE REPARATION ET ENTRETIEN.

Le présent appel d'offres est lancé pour l'acquisition de différents types de véhicules, il est ouvert uniquement aux concessionnaires agréés par les marques qui seront proposés à Redal. Il consiste à la livraison des fournitures ci-après en conformité des descriptifs techniques du présent CPT.

- Véhicules de type berline 4 portes.
- Véhicules fourgonnettes vitrées sans banquette arrière.
- Véhicules Type Fourgons.
- Véhicules Type PICK-UP 2x4.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES VEHICULES ET QUANTITES A COMMANDER

1. Véhicules de type berline 4 portes (type DACIA, Citroën C Elysée ou similaire)

EQUIPEMENT	OBLIGATOIRE / OPTIONNEL
Motorisation diesel	Obligatoire
Peinture couleur blanche	
Véhicule de type berline 4 portes	
5 places, y compris conducteur	
Puissance Fiscale : 6 ou 7 CV	
Puissance DIN = 65 CV	
Cylindrée > 1 200 cm ³	
Boîte de vitesse manuelle : 5 vitesses	
Airbag conducteur et passager avant au minimum	
Direction assistée	
Vitres électriques	
Verrouillage centralisé des portes avec télécommande	
Ceintures de sécurité	
Radio CD	
Climatisation	
Siège conducteur réglable en hauteur	Optionnel

Quantité à commander : Dix-neuf (19) véhicules type berline 4 portes.

2. Véhicules fourgonnettes Vitrées sans banquette arrière

EQUIPEMENT	OBLIGATOIRE / OPTIONNEL	
Motorisation Diesel	Obligatoire	
Peinture de Couleur Blanche		
Véhicule de type 4 ou 5 portes		
Air Bag Conducteur		
sans banquettes arrière		
Puissance fiscale 6 ou 7 CV		
Nombre de cylindre : 4		
Direction assistée		
2 places avant, y compris conducteur		
Boite de vitesse manuelle : 5 vitesses		
Vitres électriques avant au minimum		
Verrouillage centralisé des portes avec télécommande		
Ceintures de sécurité		
Grillage de séparation (maille 2,5 x 2,5 cm) derrière les sièges passagers		
Radio CD		
Portes arrière vitrées		
Rétroviseur intérieur		
Siège conducteur réglable en hauteur		Optionnel

Quantité à commander : Quatre-vingt-dix-sept (97) fourgonnettes sans banquette arrière.

3. Véhicules Type Fourgon

EQUIPEMENT	OBLIGATOIRE / OPTIONNEL
Motorisation Diesel	Obligatoire
Peinture Couleur Blanche	
3 places avant, y compris conducteur	
Puissance fiscale 6 ou 7 CV	
Cylindrée > 1 600 cm ³	
Boite de vitesse manuelle : 5 vitesses	
Direction assistée	
Vitres électriques avant	
Verrouillage centralisé des portes avec télécommande	
Ceintures de sécurité	
Radio CD	
Antibrouillards avant	
Air bag	
Portes arrière vitrées	
Rétroviseur intérieur	

Quantité à commander : Size (16) fourgons ; dont :

Trois (03) fourgons avec 2 sièges arrière avec :

- 02 sièges arrière avec ceintures de sécurité.
- 02 gyrophares LED de couleur rouge (1 à l'avant et 1 à l'arrière),
- Système d'attelage
- Grillage de séparation (maille 2.5x2.5cm) derrière les sièges passagers.

Aménagement spécial assainissement :

Séparation en tôle galvanisé, ouvertures des baies vitrées, vitre coulissante côté passager, vitre fixe côté latéral gauche, couverture du plancher en contreplaqué recouvert en tôle aluminium, confection et montage des étagères grillagées en acier galvanisé sur les deux côtés, grillage de protection galvanisé sur les ouvertures vitrées, deux plafonniers d'éclairage, deux aérateurs/extracteurs électriques et un réservoir d'eau équipé de robinet.

N. B. : Exemple à visiter au service parc autos à Témara.

Quinze (13) fourgons avec 3 sièges arrières avec :

- 03 sièges arrière avec ceintures de sécurité.
- 01 gyrophare LED de couleur rouge (1 à l'avant),
- Grillage de séparation (maille 2.5x2.5cm) derrière les sièges passagers
- Couverture du plancher en contre-plaqué recouvert en tôle aluminium.
- Ouverture de baies vitrées des deux côtés,

4. Véhicules Type PICK-UP

EQUIPEMENT	OBLIGATOIRE / OPTIONNEL
Motorisation Diesel	Obligatoire
Pick-up 2x4	
Couleur blanche	
1 gyrophare LED de couleur rouge	
Couverture du plancher en contre-plaqué recouvert en tôle aluminium	

Quantité à commander : Un (01) Pick-up 2x4 double cabine.

ARTICLE 3 : DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est fixé à 45 jours calendaires à compter de la notification de la commande ou de l'ordre de service.

ARTICLE 4 : PENALITES DE RETARD

Le montant de la pénalité de retard est fixé à 2000 DH par jour de retard et par véhicule non livré (2000 DH / Jr / Véhicule).

ARTICLE 5 : PRESENTATION DES OFFRES

Le concurrent pourra proposer, pour chaque type de véhicules, un ou plusieurs véhicules répondant au minimum aux exigences des descriptifs mentionnés ci-dessus, en sachant que pour chaque type de véhicules le concurrent ne pourra pas proposer plus de 3 modèles ou finitions différentes.

Pour chaque modèle et/ou finition proposés, le concurrent donnera son prix sous la forme suivante :

- Modèle,
- Finition,
- Prix unitaire Hors taxe,
- Remise éventuelle en %,
- Prix net hors taxe,
- TVA en %,
- Frais d'immatriculation,
- Frais d'aménagement éventuel,
- Total TTC,
- Total clé en main.

ARTICLE 6 : ENTRETIEN DES VEHICULES – EXTENSION DE GARANTIE

Pour chaque modèle proposé, le concurrent donnera impérativement le montant forfaitaire pour une extension de garantie.

Extension de garantie à 3 ans pour 100 000 kilomètres. Cette extension de garantie comprendra notamment la mise à disposition systématique d'un véhicule de remplacement de gamme équivalente, pour toute opération autre que l'entretien courant du véhicule tel que précisé sur le carnet d'entretien.

Toutes les réparations, à l'exception des opérations de carrosseries, de selleries, ou intervenues suite à un sinistre, devront être prises en charge au titre de cette extension de garantie.

Le prestataire doit fournir un engagement pour la réparation des véhicules REDAL en période de garantie dans un délai d'une semaine au maximum.

Le prestataire doit fournir un engagement pour avoir la disponibilité des pièces de rechange.

Lu et approuvé par le soumissionnaire

Cachet et signature du soumissionnaire

Le Directeur des Achats

Adil HAMDAN